

**OBJET    DEMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND  
          ORGANISATION DU SERVICE EN MODE DE GESTION TRANSITOIRE**

---

La médiathèque François MITTERRAND - qui date de 1997- doit faire l'objet de travaux lourds de réhabilitation (investissement pris en charge par la CINOR à hauteur de 1.640 K€) impliquant une fermeture complète de la structure et la réinstallation provisoire des services dans l'espace immobilier voisin anciennement occupé par la Direction du Projet Educatif Global (DPEG) et par la Caisse des Ecoles.

S'agissant du calendrier des opérations, la médiathèque fermera administrativement au public en janvier et février 2015 afin de gérer au mieux les opérations de déménagement et de réinstallation des services. Le démarrage des travaux de réhabilitation est programmé pour sa part dans la foulée en mars 2015 pour une durée prévisionnelle de chantier d'une année.

Il est important de noter que si l'activité de la médiathèque s'en trouvera réduite, l'ensemble des pôles de lecture sont maintenus. Les horaires du public restent inchangés y compris l'ouverture des dimanches après midi. Parallèlement, les missions des bibliothèques de quartier sont renforcées à travers de nouvelles prestations et la mise en synergie du réseau de lecture publique.

La fiche technique jointe en annexe au présent rapport, à laquelle je vous renvoie, permet d'établir un comparatif des situations du service avant et après déménagement et décrit les modes de gestion durant la phase transitoire.

Les instances paritaires CHS et CTP ont émis un avis favorable, respectivement les 21 et 28 novembre 2013.

Au vu du contexte exposé et des éléments contenus dans la fiche technique annexée au présent rapport, le Conseil municipal est appelé à se prononcer :

- Sur l'ensemble des aspects touchant à l'organisation et au fonctionnement des services durant la période transitoire découlant du déménagement de la médiathèque dans les anciens locaux de la DPEG et de la Caisse des Ecoles ;
- Sur les horaires du service public ainsi que sur le règlement du temps de travail des agents ;
- Sur les orientations visant à compenser la perte d'activité de la médiathèque à travers la mise en place de nouveaux projets de développement de la lecture publique, sous réserve des crédits budgétaires.

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
02/10/2014



Gilbert ANNETTE

**OBJET    DEMENAGEMENT DE LA MEDIATHEQUE FRANCOIS MITTERRAND  
          ORGANISATION DU SERVICE EN MODE DE GESTION TRANSITOIRE**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail en sa séance du 21 novembre 2013 ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en sa séance du 28 novembre 2013 ;

Sur le Rapport N° 14/6-01 du Maire ;

Vu le rapport, ensemble son annexe décrivant l'organisation du service en mode de gestion transitoire, de Monsieur René Louis PESTEL, 13<sup>ème</sup> Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaires Générales / Entreprise Municipale et Culture / Jeunesse/ Sport ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Adopte l'ensemble des aspects touchant à l'organisation et au fonctionnement des services durant la période transitoire découlant du déménagement de la médiathèque dans les anciens locaux de la Direction du Projet Educatif Global et de la Caisse des Ecoles.

**ARTICLE 2**

Adopte les horaires du service public ainsi que le règlement du temps de travail des agents prescrits. Note que les horaires d'ouverture au public y compris le dimanche restent inchangés.

## Délibération n°14/6-01

### ARTICLE 3

Adopte les orientations visant à compenser la perte d'activité de la médiathèque à travers la mise en place de nouveaux projets de développement de la lecture publique, sous réserve des crédits budgétaires.

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140927-14601-1B-DE  
Date de réception préfecture : 03/10/2014

Signé électroniquement par :  
Le Maire  
01/10/2014



Gilbert ANNETTE


## OBJET : Déménagement de la Médiathèque François Mitterrand /organisation du service en mode de gestion transitoire

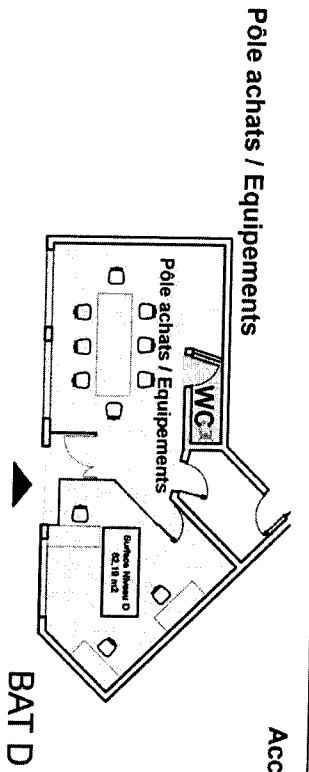
SERVICE ACTUEL MFM		SERVICE EN MODE DE GESTION TRANSITOIRE
LOCAUX	4200 m2 (3/4 pour les espaces publics)	Ex DPEG et Caisse des Ecoles, répartis en 4 entités immobilières (bâtiments A, B, C, D) sur une superficie totale de <u>695 m<sup>2</sup></u> . - Cf plan d'aménagement global joint - Bâtiments dans le périmètre immédiat de la MFM - 25 % des équipements et mobiliers de la MFM transférés
PRESTATIONS	- Volume global des collections tous supports confondus (livres, CD, DVD) : 154.514 documents - Multimédia internet : 21 postes - 2 salles de projection - 1 salle de conte - 1 hall d'exposition et d'animation	- Volume transféré 48.600 documents tous supports confondus * 31.5 % de l'activité de la MFM * rang 1 de l'activité du réseau de lecture publique CINOR inclus (7 structures de quartier) * 1 salle de conte et de projection dans l'espace jeunesse - Multimédia internet : 20 postes <u>Nouvelles prestations et activités</u> (compensation de la perte d'activité de la MFM) - Nouveaux supports multimédia dans les bibliothèques de quartier dès 2014, enrichissement des collections - Projets 2015 : augmentation des postes internet dans les quartiers, point de lecture du centre ville, média bus secteurs des hauts, portage de livres à domicile (CCAS), mise en synergie du réseau de lecture publique (collections partagées, portail documentaire ...)
OUVERTURE HEBDOMADAIRE AU PUBLIC	- En jours : 5 jours + le dimanche après midi - En heures : 42,5	Horaires du public inchangés (maintien du service le dimanche après midi) <u>Lundi</u> : fermé – <u>Mardi et mercredi</u> : 9h00-18h00 – <u>Jeudi</u> : 13h00-18h00 – <u>Vendredi</u> : 9h00-18h00 – <u>Samedi</u> : 10h30-18h00 – <u>Dimanche</u> : 14h00-17h00
EFFECTIF	54	42 -Redéploiement du reliquat d'effectif dans les bibliothèques de quartier et autres services -Plan de formation intra (actualisation des bases du métier / mode de fonctionnement des bibliothèques modernes / poly-compétences en bibliothéconomie)

**OBJET : Déménagement de la Médiathèque François Mitterrand /organisation du service en mode de gestion transitoire**

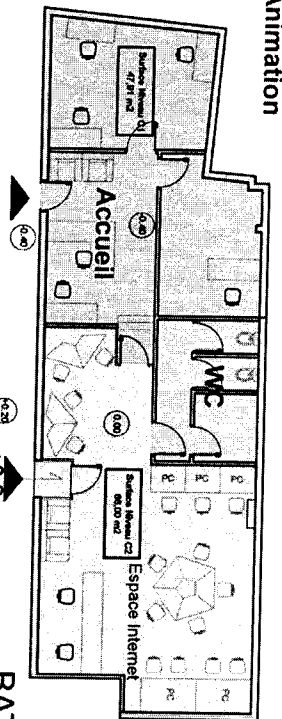
SERVICE ACTUEL MFM		SERVICE EN MODE DE GESTION TRANSITOIRE																																													
HORAIRE DE TRAVAIL	39 heures hebdomadaires - 2 équipes par section : 6 équipes - 2 équipes internet	<p>- Durant la fermeture administrative pour déménagement (2 mois) : 35 heures aux horaires classiques des services (<u>lundi à jeudi</u> : 8h00-16h00 et <u>vendredi</u> : 8h00-11h00)</p> <p>- En gestion transitoire : 35 heures lissées sur 2 semaines (tâches de bibliothéconomie en contact avec le public)</p> <p>- 2 équipes polyvalentes et poly-compétentes pour l'ensemble des espaces adultes, jeunesse, périodiques, CD, DVD, hors internet</p> <p>- Pause méridienne autorisée hors locaux (exigüité local repas)</p> <table border="1" data-bbox="678 672 981 1400"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Horaire équipe A</th> <th colspan="2">Horaire équipe B</th> </tr> <tr> <th>Néant</th> <th>0</th> <th>Néant</th> <th>0</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>LUNDI</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MARDI</td> <td>8h00-16h00</td> <td>8</td> <td>10h00-18h00</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>MERCREDI</td> <td>8h00-16h00</td> <td>8</td> <td>9h00-18h00</td> <td>9</td> </tr> <tr> <td>JEUDI</td> <td>8h00-16h00</td> <td>8</td> <td>10h00-18h00</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td> VENDREDI</td> <td>8h00-13h00</td> <td>5</td> <td>10h00-18h00</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>SAMEDI</td> <td>10h00-18h00</td> <td>8</td> <td>Néant</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td><b>37</b></td> <td></td> <td><b>33</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>DIMANCHE (volontariat des agents): 13h00-17h00</p>			Horaire équipe A		Horaire équipe B		Néant	0	Néant	0	LUNDI					MARDI	8h00-16h00	8	10h00-18h00	8	MERCREDI	8h00-16h00	8	9h00-18h00	9	JEUDI	8h00-16h00	8	10h00-18h00	8	VENDREDI	8h00-13h00	5	10h00-18h00	8	SAMEDI	10h00-18h00	8	Néant	0			<b>37</b>		<b>33</b>
	Horaire équipe A		Horaire équipe B																																												
	Néant	0	Néant	0																																											
LUNDI																																															
MARDI	8h00-16h00	8	10h00-18h00	8																																											
MERCREDI	8h00-16h00	8	9h00-18h00	9																																											
JEUDI	8h00-16h00	8	10h00-18h00	8																																											
VENDREDI	8h00-13h00	5	10h00-18h00	8																																											
SAMEDI	10h00-18h00	8	Néant	0																																											
		<b>37</b>		<b>33</b>																																											
EQUIPEMENTS	Internes à chaque section	<p>- Centrale d'achat et d'équipement des documents</p> <p>- Banques centralisées prêt – retour</p>																																													
ANIMATIONS	Intramuros	<p>- Pool d'animation (contes, ateliers créatifs, musicaux ...) hors les murs</p> <p>- Maintien mais délocalisation manifestations principales (Marmit zistoir ...)</p> <p>- Appropriation Cœur Vert Familial</p> <p>- « livres vivants »</p>																																													

Signé électroniquement par :

Le Maire  
02/10/2014
  
Gilbert ANNETTE

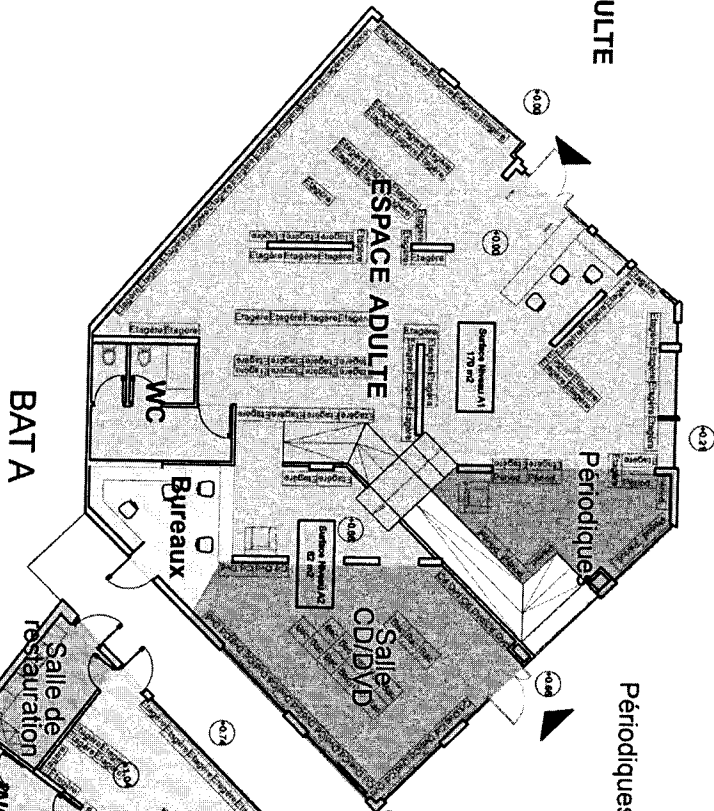


Accueil / Animation



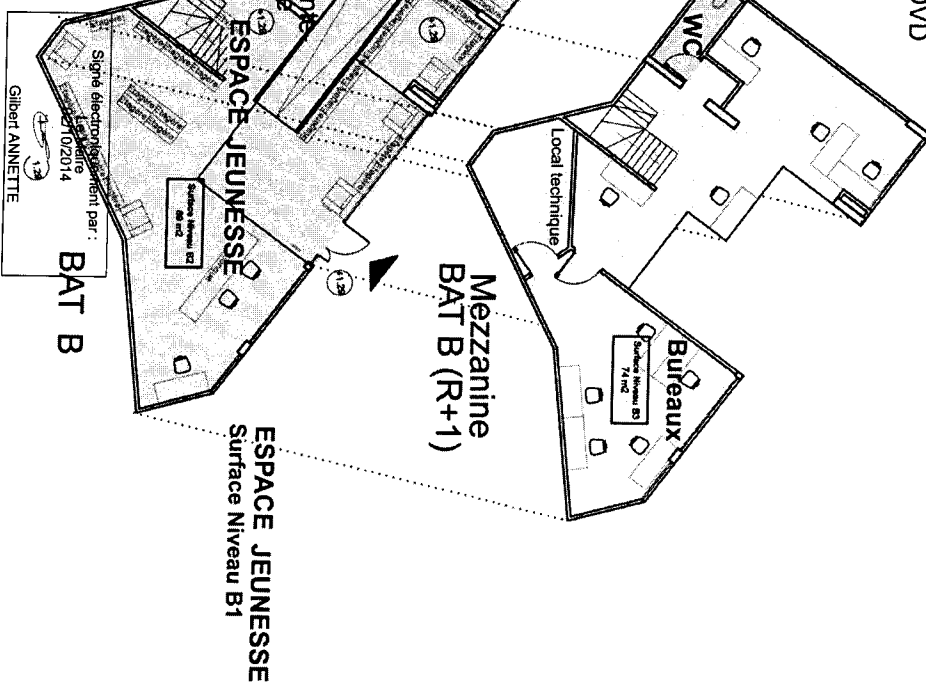
ESPACE INTERNET

ESPACE ADULTE



Périodiques / Espace CD-DVD

ESPACE JEUNESSE  
Surface Niveau B1



ESPACE JEUNESSE  
Surface Niveau B1

BAT B

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20140927-14601-ZB-DE  
Date de réception préfecture : 03/10/2014

Signature électronique par :  
Gilbert ANNETTE

Nicolas  
**CHAN LIAT**  
Architecte

13.07-030-130716

Plans Aménagements

PROJET: MEDIATHEQUE MITTERRAND

Echelle: 1/ 150e

**ESQ**